

## 6 Économie

## Transports/Programme d'audit des Etats de l'OMI

## La chasse aux défaillances à la Marine marchande

F.A.

Libreville/Gabon

DANS le cadre du Programme d'audit obligatoire des États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), le secrétaire général de l'OMI a dépêché une équipe d'audit au Gabon, sous la direction de Caroline Neuman. Cette opération de contrôle a pour objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre, par l'administration maritime gabonaise, des instruments pertinents de l'OMI, et de déceler les insuffisances tant administratives que techniques dans leur application. Pour cette étude, le directeur général de la Marine marchande, Léon Ndong Ntème, a donné, hier à Libreville, à la cérémonie d'ouverture, la liste des instruments qui seront passés en revue : les



Photo : F.A.

Flavienne Mfoumou Ondo (3e à d) et son collègue du Budget, Mathias Otounga Ossibadjou, entourés des hauts fonctionnaires de l'OMI, au démarrage de l'audit. Photo de droite : Les personnels de la Marine marchande.

conventions de Solas74 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer ; Marpol73 pour la prévention de la pollution par les navires ; Colreg portant sur le règlement international pour prévenir les abordages en mer ; STCW78 sur les normes de formation, de certification et de veille des gens de mer ; Load Lines66 sur les lignes de charges ainsi que Tonnage69 sur le

jaugeage des navires. Une semaine durant, les experts de l'agence spécialisée du système des Nations unies pour les affaires maritimes vont plancher sur ces différentes conventions, afin de déterminer le niveau d'implication du Gabon en tant qu'État du pavillon, État côtier et du port. « Cet audit va permettre au Gabon de corriger toutes les

insuffisances et incohérences qui seront observées ou constatées par les auditeurs, en vue de nous arrimer aux standards internationaux », a déclaré le ministre en charge des Transports, Flavienne Mfoumou Ondo. L'expert Caroline Neuman de France ajoutera, quant à elle : « cet audit ne se limite pas à la direction générale de la Marine marchande,



Photo : F.A.

mais s'étend à l'ensemble des ministères et entités du Gabon impliqués dans le respect des obligations découlant des conventions de l'OMI. » Mme Neuman a, en outre, relevé les nombreux avantages qu'offre cet exercice à un État audité. Il y a, entre autres, la facilitation du renforcement des capacités et la fourniture d'une assistance technique en identi-

fiant les domaines qu'il serait souhaitable de développer davantage ; la fourniture des informations qui l'aideront à appliquer plus efficacement les instruments de l'OMI et la fourniture systématique des informations à l'OMI, permettant de réaliser un retour d'expériences, en vue d'examiner l'efficacité et le caractère approprié des réglementations.

## Gestion durable des ressources forestières

## Le gouvernement se dote d'un manuel de procédures

G.R.M

Libreville/Gabon

**Il s'agit d'un cadre normatif qui régit les activités de l'administration forestière, tout en cherchant à bonifier l'action de cette entité vis-à-vis des usagers.**

LA ministre de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargée de la protection et de la gestion des écosystèmes, Estelle Ondo, a présidé, hier, à Libreville, la cérémonie de remise officielle du manuel de procédures des services de l'adminis-

tration forestière. Il s'agit d'un document élaboré pour répondre à l'exigence de la protection de l'environnement et des écosystèmes aquatiques, ainsi que celle liée à la gestion de la transformation et à la commercialisation des produits forestiers autres que le bois d'œuvre. C'est donc un cadre normatif d'exercice des activités liées aux secteurs forêt et environnement qui, selon la ministre, permettra de mieux gérer et contrôler l'exploitation forestière. En priorité, ce document s'adresse à l'administration forestière, parce qu'il recense ses activités. Mais les opérateurs écono-



Photo : GRM

La ministre de l'Economie forestière, Estelle Ondo (c) lors de la cérémonie de remise du manuel de procédures des services

miques des secteurs forestier et environnemental sont également concernés par ce manuel, en ce qu'il

va leur permettre de comprendre davantage comment les agents de l'administration forestière

peuvent les aider à développer et à pérenniser leurs activités. « Le document repose sur le dispositif législatif existant, complété par des textes d'application qui définissent le contenu et la légalité des produits provenant de l'exploitation des ressources forestières et environnementales », a indiqué la ministre. L'intérêt de cette brochure est d'autant plus avéré que, jusqu'ici, les procédures applicables pour les missions des agents du ministère de l'Economie forestière n'ont jamais fait l'objet d'une description formelle. Elles étaient tout simplement dispersées

dans de nombreux textes, selon Esther Ntsame Alloghe, inspecteur général des services du ministère de l'Economie forestière. « Le manuel des procédures a aussi pour vocation de mettre un terme aux dérapages qui, jusqu'à présent, ont émaillé le fonctionnement de l'administration forestière, et d'en finir avec le climat de suspicion qui a tendance à prévaloir entre les agents et les opérateurs économiques de la filière forêt-bois », a souligné, de son côté, la ministre Ondo. Une façon pour elle, apparemment, de dénoncer les pots-de-vin.

## Scandale de la viande avariée/ Communiqué de presse

## Les précisions du gouvernement brésilien

Ambassade du Brésil

Libreville/Gabon

LE 17 mars, la police fédérale brésilienne a annoncé l'opération d'investigation appelée "Carne Fraca" (chaire faible), concernant la certification de viande et produits de viande par des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Brésil, dans 21 unités de production. Trois d'entre elles ont vu leurs opérations suspendues et toutes les 21 sont entrain d'être re-inspectées pour vérifier la conformité des produits. En outre, les autorisations d'exportations octroyées à ces 21 unités ont été sus-

pendues de manière préventive. L'opération de la police brésilienne fait preuve de la transparence et de la crédibilité des contrôles existants. L'enquête a été ouverte et entièrement réalisée par les autorités brésiennes. Les contrôles sanitaires brésiliens sont solides et dignes de confiance. Le ministère de l'Agriculture est largement reconnu pour son service d'inspection rigoureux et robuste des produits d'origine animale, qui garantit la sécurité et la qualité de ces aliments. Le Brésil se classe parmi les plus grands exportateurs de protéines animales au monde, et les standards d'excellence de

nos produits sont parmi les meilleurs du monde. Viandes et produits de viandes brésiliens de haute qualité sont exportés vers plus de 150 pays. Vu la dimension de ces exportations, le système de vigilance sanitaire brésilien est parmi les plus fréquemment et strictement audités et surveillés dans le monde entier. Il répond aux normes de plusieurs marchés très exigeants, qui demandent des inspections périodiques supplémentaires, ainsi que le suivi et audit interne et externe basé sur l'évaluation des risques. Bien que les allégations de mauvaise conduite des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture soient

très sérieuses, elles doivent être mises en perspective : - Parmi les 11.000 employés du MAPA, 2.300 sont des inspecteurs travaillant à l'inspection sanitaire des produits animaux, mais seulement 33 d'entre eux font l'objet d'une enquête pour conduite inappropriée ; tous les fonctionnaires ont été suspendus, en attendant la fin des procédures administratives en cours, en plus de la procédure criminelle déjà lancée ; - Sur les 4.837 unités de transformation de produits animaux faisant l'objet d'inspections sanitaires fédérales, seules 21 ont été impliquées dans des irrégularités de "Carne Fraca".

Ces faits permettent de considérer les irrégularités sous investigation comme cas isolés ; - En 2016 seulement, 853.000 expéditions de produits d'origine animale du Brésil ont été réalisées. Parmi celles-ci, seules 184 expéditions ont été jugées non-conformes par les autorités importatrices, souvent pas en raison de conditions sanitaires, mais pour problèmes d'étiquetage ou de documentation incomplète. - Enfin, les enquêtes ne visent pas les systèmes d'inspection de l'agriculture et de l'élevage en place, dont la rigueur est largement reconnue, mais plutôt quelques cas de mauvaise conduite professionnelle.

Le Brésil réaffirme son compromis avec la qualité et l'efficacité des programmes sanitaires officiels et des contrôles spécifiques sur les aliments d'origine animale produits au pays. Les protocoles et procédures de surveillance du ministère de l'Agriculture sont efficaces et donnent lieu à des aliments de haute qualité et sûrs pour la consommation. Le gouvernement brésilien réitère son engagement à améliorer constamment les garanties de nos systèmes de contrôle sanitaire.